

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2025

LE PRÉSIDENT

CHRISTIAN DEMUYNCK

L'an deux mille vingt-cinq, le samedi 12 avril à onze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 13

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme PONZIO-REFATTI, Mme BRECHU, Mme YILMAZ, M. FREMIN,
Mme BIENTZ, Mme PONCHARD, M. LEBORGNE, M. ROSSI

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI
Mme TESTE donne pouvoir à Mme BIENTZ

ÉTAIENT ABSENTES EXCUSÉES :

Mme COSTA
Mme COMBES
Mme DIAS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

N° 2025.04.09 - Affectation du résultat 2024 – Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire

Acte publié le 05 / 05 / 2025

MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE

LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le compte administratif du budget annexe du SSIAD de l'exercice 2024
élaboré par l'ordonnateur,

Considérant que le résultat de clôture de l'exercice 2024 se décompose de la
façon suivante :

INTITULES	RESULTAT
Résultat de fonctionnement exercice 2024	-33 335.76
Résultat antérieur reporté (2023)	43 691.17
Résultat de fonctionnement à affecter	10 355.41
Résultat d'investissement exercice 2024	-2 428.80
Résultat antérieur reporté (2023)	7 270.97
Résultat d'investissement à affecter	4 842.17
RESULTAT CUMULE	15 197.58

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITÉ,**

- **ARTICLE UNIQUE** : CONFIRME l'affectation des résultats du budget
annexe du service de soins infirmiers à domicile de l'exercice 2024 s'élevant à :

Compte 001 : 4 842.17 €

Compte 002 : 10 355.41 €

Christian DEMUYNCK
Maire
Président du CCAS



Brigitte CHATIGNON
Secrétaire

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

Certifié exécutoire
Acte publié le 05 / 05 / 2025

(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)